

NANCY

La réponse de Manuel Valls

Interpellé par André Rossinot sur les dysfonctionnements de la politique de l'asile, le ministre de l'Intérieur donne une réponse qui risque d'agacer à gauche.

Les demandeurs d'asile ne cessent d'affluer sur Nancy. La situation a pris une telle ampleur que fin juin, à l'occasion d'une rencontre prévue de longue date, André Rossinot a décidé d'interpeller Manuel Valls, le ministre de l'Intérieur (ER du 27 juin). Les chiffres parlent d'eux-mêmes. « En 2012 nous avons enregistré un doublement du nombre des demandeurs d'asile (2.456 contre 1.127 en 2011). Notre département se plaçait ainsi au 12^e rang, et au 4^e pour les mineurs demandeurs d'asile. La situation à mi-année 2013 continue de s'aggraver au point que la Meurthe-et-Moselle bénéficie du triste privilège d'occuper la seconde place des départements par le nombre de mineurs présents », expliquait André Rossinot, à l'époque.

« En Lorraine, la demande d'asile a progressé de 79 % en l'espace de deux ans »

Manuel Valls lui a répondu le 8 août et la réponse qu'il formule au maire de Nancy, que nous sommes parvenus à nous procurer, risque d'agacer autant à gauche que dans les nombreuses associations qui œuvrent au quotidien



■ Les demandeurs d'asile ne cessent d'affluer dans le Grand Nancy où les capacités d'hébergement sont épuisées.

Photo d'archives.

auprès de ces populations. « Ce que vous décrivez très justement traduit l'état de notre politique de l'asile, un système inefficace et à bout de souffle », écrit le ministre, en guise de liminaire. Les raisons sont multiples : « un accroissement des flux de 10 % en moyenne chaque année, une concentration de ces flux dans certaines régions et certains départements, une multiplication des délais à

toutes les étapes de la procédure et une saturation des dispositifs d'accueil et d'hébergement ». Sur ce dernier point, c'est bel et bien le cas dans le Grand Nancy où les capacités d'hébergement sont, pour la faire courte, épuisées.

En Lorraine, reconnaît le ministre, « la demande d'asile y a progressé de 79 % en l'espace de deux ans ». Des efforts ont certes été réalisés avec, par exemple, une cinquantaine de places en Cen-

tre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) ouvertes encore cet été. Mais le ministre convient que ces actions « resteront insuffisantes si nous ne réformons pas l'ensemble de notre politique d'asile ». Une réforme dans laquelle Manuel Valls sera « attaché à distinguer notre politique de l'asile de celle de l'immigration. Le droit d'asile est et doit rester un droit fondamental et je veux envisager l'asile en France comme

un enjeu politique à part entière ». Cependant, et c'est là que des dents risquent de grincer, le ministre précise que « pour redonner à cette politique sa singularité, il me faut aussi lutter avec responsabilité contre les demandes abusives et m'assurer de l'éloignement des personnes non admises à séjourner sur le territoire ». Nicolas Sarkozy ne l'aurait pas mieux dit...

AR